



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-262>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-262**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Boulogne-Billancourt

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de services pour l'exploitation de la piscine municipale de la Ville de Boulogne-Billancourt

Description : Consultation engagée pour l'attribution d'un contrat de concession (délégation de service public) ayant pour objet l'exploitation de la piscine municipale pour une durée de 5 ans. Procédure restreinte soumise aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du CGCT et R. 1411-1 et suivants du CGCT, ainsi qu'à l'article L. 1121-3 et à la troisième partie du Code de la commande publique. La procédure se déroulera en deux phases : - Une phase candidatures sur la base des critères de sélection définis à l'article 5.1.9 du présent avis, au terme de laquelle seront désignés les candidats admis à présenter une offre. - Une phase sélection des offres. Une invitation à remettre une offre ainsi que les pièces complémentaires de la consultation seront adressés via le profil acheteur www.maximilien.fr, à tous les candidats retenus lors de la phase candidatures.

Identifiant de la procédure : 5b9ea024-a253-4f19-accf-e0ba8325c9c7

Avis précédent : c5e67b8e-53de-4c4f-ab37-c2efc3c7da97-01

Identifiant interne : 24012

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 165 rue du Vieux Pont de Sèvres

Ville : Boulogne-Billancourt

Code postal : 92100

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires : Equipements mis à disposition du délégataire : Une piscine édifiée en 1961, ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation et d'agrandissement en 2003 et enfin en 2013 suite à des désordres dus à des problèmes d'étanchéité. Cet équipement comprend notamment : 1 bassin sportif de 25m (8 lignes d'eau) ; 1 bassin d'apprentissage de 25m (5 lignes d'eau) ; 1 bassin ludique avec extension extérieure ; 1 bassin bébés nageurs ; 1 pataugeoire ; 1 toboggan ; 1 solarium ; 1 espace fitness avec deux salles (appareils cardio, musculations, salle de cours collectifs) ; 1 espace détente (jacuzzi, hammam, sauna) ; 1 station de gonflage ; 1 cafétéria.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 12,211,154 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concession de services pour l'exploitation de la piscine municipale de la Ville de Boulogne-Billancourt.

Description : Le délégataire assurera des missions de service public relatives à l'accueil et la surveillance de la natation scolaire et périscolaire (École Municipale des Sports, centres de loisirs et Déclic Ados) de la Ville ainsi que l'apprentissage de cette activité ; l'accueil et la surveillance de la natation dite individuelle ou libre, praticable pendant les heures d'ouverture au public ; l'organisation des activités de loisirs ou sportives suivantes : aquagym, bébés nageurs, future maman etc...; l'organisation de la natation individuelle encadrée pour le grand public (leçon de natation, cours de perfectionnement etc...); l'accueil des associations ; l'accueil de certains services publics (sapeurs-pompiers/police nationale et municipale) ; l'accueil, avec l'accord de la Ville, de manifestations sportives exceptionnelles ; l'organisation avec l'accord de la Ville de journées exceptionnelles à thème. Concernant la salle de tennis de table située au sous-sol de la piscine : l'accueil du tennis de table scolaire et périscolaire (École Municipale des Sports, centres de loisirs et centre d'animation permanent) de la Ville ; l'accueil du tennis de table associatif aux conditions définies dans une convention de mise à disposition tripartite spécifique. Le délégataire assurera également des missions liées à la gestion des équipements et des locaux : l'entretien des locaux et de ses abords, la maintenance et le renouvellement des différents biens matériels et équipements mis à disposition à l'occasion de l'inventaire initial de remise des locaux ; l'encadrement et la formation du personnel salarié par le délégataire ; le contrôle de l'hygiène, la réalisation aux frais du délégataire des autocontrôles, notamment en matière d'analyse de l'eau prévus par la réglementation, et autant que nécessaire ; le maintien en état de la sécurité des locaux et le respect des normes, notamment en matière acoustique ; la gestion, la comptabilité, la facturation ; la perception des droits d'entrée auprès des usagers

conformément aux tarifs votés par le Conseil municipal. Enfin, le délégataire pourra dans le respect des règles édictées pour ce type d'équipement et sans que cela ait d'incidence sur l'activité principale du service public, exploiter toutes activités accessoires au service public délégué, telles que notamment : Vente de boissons, produits alimentaires, restauration ; Vente et location d'équipements et accessoires ainsi que leur entretien ; Sauna, salle de fitness, hammam ; Publicité visuelle et auditive, droits de photographie, télévision et radiophonie ; Distributeurs automatiques et confiseries et boissons ; Jeux divers. Le délégataire pourra faire toute proposition pour l'évolution et l'amélioration des activités qui lui sont confiées ou l'aménagement d'activités annexes. Ces missions, qui devront faire l'objet d'une autorisation préalable et écrite de la Ville, ne devront entraîner aucune charge financière pour celle-ci, ni mettre en cause la qualité et la continuité du service public.

Identifiant interne : 24012

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 165 rue du Vieux Pont de Sèvres

Ville : Boulogne-Billancourt

Code postal : 92100

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 12,211,154 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Condition d'exécution de la concession : La rémunération du délégataire est assurée par la perception : - des recettes commerciales tarifaires provenant des usagers de la piscine ; - des recettes de la cafétéria, des distributeurs de boissons et confiseries ; - des recettes des ventes d'accessoires ; - des recettes publicitaires ; - de la perception des recettes accessoires telles que les indemnités d'assurance, les produits financiers de gestion, les produits exceptionnels ; - les subventions et indemnités attribuées au Délégué par d'autres organismes que l'Autorité déléguée ; - de la contribution financière forfaitaire versée par l'Autorité déléguée.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Autres critères applicables aux marchés publics écologiques

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : voir le projet

Critère :

Type : Prix

Description : voir le projet

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : voir le projet

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : un référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative (CJA) peut être introduit jusqu'à la signature du marché. - Un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA peut être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. - Un recours en contestation de validité du contrat peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY PONTOISE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY PONTOISE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Boulogne-Billancourt

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY PONTOISE

Organisation qui signe le marché : Ville de Boulogne-Billancourt

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 12,211,154 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Espace Récréa

Offre :

Identifiant de l'offre : Espace Récréa

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Espace Récréa

Date de conclusion du marché : 26/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville de Boulogne-Billancourt

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Boulogne-Billancourt

Numéro d'enregistrement : 21920012800011

Adresse postale : 26 avenue André Morizet

Ville : Boulogne-billancourt

Code postal : 92104

Pays : France

Adresse électronique : bal_marches_publics@mairie-boulogne-billancourt.fr

Téléphone : 0155184319

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Espace Récréa

Numéro d'enregistrement : 488 530 759 00387

Ville : SAINT CONTEST

Code postal : 14280

Pays : France

Adresse électronique : etudes@recrea.fr

Téléphone : 0231732010

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY PONTOISE

Numéro d'enregistrement : 179 507 025 00015

Adresse postale : , 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville : CERGY-PONTOISE

Code postal : 95027

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1f007215-06ce-48a0-bcbc-5caf322a61f1 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/01/2025 à 17:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/01/2025